

Proviso.

senteront à l'examen devant le dit bureau : Pourvu toujours, que les instituteurs du district de Gaspé, et ceux résidant dans les circuits de Saguenay et Chicoutimi, pourront légalement se présenter à l'examen, soit devant le bureau de Québec soit devant celui de Kamouraska, ainsi qu'ils le jugeront convenable.